

-----  
Le COREVIH Ile de France Sud a réuni son assemblée générale le 15 décembre 2009 à l'Hôtel-Dieu de Paris sous la présidence du Professeur Alain SOBEL.

L'assemblée a étudié le problème de la prise en charge clinique, biologique et sociale des personnes vivant avec le VIH/sida et dialogué sur la mise en oeuvre et les enjeux des restructurations en cours au sein de l'AP-HP et particulièrement dans le territoire Ile de France Sud. A l'issue des débats, les points suivants ont été soulignés :

1/ Les acteurs du COREVIH, médecins, soignants non médicaux et associations d'usagers sont intervenus début 2009 pour assurer des conditions décentes au transfert à l'AP-HP de l'accueil VIH de l'hôpital Saint Joseph, décidé autoritairement, sans concertation.

2/ Le développement d'une activité ambulatoire dans le domaine du VIH à l'Hôtel-Dieu de Paris est un projet relativement ancien ayant été longuement travaillé et organisé en 2009 dans un esprit de transparence et de volonté d'améliorer encore la qualité de la prise en charge. L'équipe de Necker, associée à des praticiens exerçant déjà à l'Hôtel-Dieu et à d'autres venants de l'hôpital Henri Mondor et de l'hôpital Tenon doit ainsi mettre en oeuvre dès le 4 janvier prochain un accueil de consultation et d'hôpital de jour pour 1500 patients. Cette structure renouvelée et modernisée a pour ambition de fournir les meilleures compétences dans le domaine de la prévention, de la consultation, des soins de moins de 24h, de l'éducation thérapeutique, de la psychologie et de l'aide sociale.

3/ Au sud du territoire du COREVIH Ile de France Sud, la fusion des établissements Paul Brousse et Bicêtre implique le transfert de l'équipe de maladies infectieuses de Paul Brousse, dans sa totalité, à Bicêtre. Le COREVIH a reçu l'assurance que cette opération ne pourra qu'améliorer les conditions actuelles de prise en charge dans ces deux hôpitaux, considérées jusqu'à présent comme excellentes.

4/ L'assemblée générale du COREVIH a constaté avec étonnement que le transfert de patients actuellement accueillis à l'Hôpital Européen Georges Pompidou avait été évoqué sans concertation, sans précaution et sans préparation dans des documents écrits émanant tant de la Direction de l'HEGP que du Conseil de Gestion restreint de la faculté de médecine Paris V-René Descartes. L'équipe soignante de l'HEGP est venue témoigner devant l'assemblée générale de ses compétences, de l'étendue de ses qualifications, de ses réussites, de l'ampleur du travail accompli pour une file active de 1700 malades auxquels des capacités d'hospitalisation de plus de 24h sont proposés sur le site. Des patients, isolés ou en associations, ont témoigné de leur satisfaction et de leur confiance. L'assemblée générale a observé qu'il n'y a pas d'objections de principe à des restructurations entre hôpitaux permettant un gain d'efficacité tout en préservant une qualité des soins au moins égale, sinon meilleure. De tels projets doivent être préparés minutieusement, en très grand partenariat des équipes de soins, des administrations et des patients, en prenant garde de préserver les savoirs faire de haut niveau et les emplois qui vont avec.

C'est sur ce principe que le COREVIH Ile de France Sud est prêt à organiser une concertation rigoureuse sur la faisabilité d'un projet de rapprochement entre HEGP/Hôtel-Dieu si un tel projet structuré, précis quant aux modalités et échéances, lui est proposé.